FÉDÉRATION LANDES
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

vacances POUR TOUS

DOMAINE EQUILAND



6/12 ans

ÉtÉ 2027

HAPPY JUDO AU DOMAINE EQUILAND

Cassen

6 jours / 8 jours

Au cœur des Landes, dans un parc de 10 hectares aménagés et sécurisés. Un éventail d'activités et un environnement idéal pour des vacances de détente et dynamiques.
Hébergement en chambres de 4, 6 et 8 lits, douches et sanitaires complets collectifs. Salle de restauration.Centre équestre, skate-park, piscine, parcours d'orientation, mini-golf, nombreux terrains (foot, rugby, basket, tennis…).

Référence : 040 001 001
Dernière mise à jour : 14/08/2026

DÉPART & RETOUR

2 FORMULES AU CHOIX

DÉBUT DE SÉJOUR | À **18H**





FIN DE SÉJOUR | À **9H**

Deux formules au choix pour l'arrivée et le départ de votre enfant :
le rendez-vous sur place (vous le conduisez au centre) ou le transport collectif en train.

Adresse
Centre de Vacances « Domaine Equiland »
1205 Route du Moulin
40380 Cassen

Contact
Téléphone : 05 58 89 12 18

REPAS

Premier repas servi : dîner
Dernier repas servi : petit déjeuner + repas pique nique en fonction de l'heure du retour

TRANSPORTS

Gare de départ + bus de la gare de Dax vers le Domaine Equiland

Gare de Dax (environ 20 km soit 20 minutes)

Villes de départ En train au départ de Paris, Bordeaux, Toulouse, Agen, Périgueux, Poitiers et Saint Pierre Des Corps

LE

CENTRE DE VACANCES



Au coeur des Landes, dans un parc de 10 hectares aménagés et sécurisés pour le bien-être des jeunes. Un éventail d'activités et un environnement idéal pour des vacances dynamiques.
Hébergement en chambres de 4, 6 et 8 lits, douches et sanitaires complets collectifs. Salle de restauration.
Centre équestre, skatepark, piscine (l'été), parcours d'orientation, mini-golf, nombreux terrains (foot, rugby, basket, tennis…)

Effectif du groupe : 16 participants
Capacité d'accueil de la colonie de vacances : 174 participants

LA RÉGION



Au coeur des Landes, dans un parc de 10 hectares aménagés et sécurisés pour le bien-être des jeunes. Un éventail d'activités et un environnement idéal pour des vacances dynamiques.

vacances POUR TOUS
FÉDÉRATION LANDES
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire



LE PROJET ÉDUCATIF



Fruit du travail de professionnels des vacances et spécialistes de l'enfance, notre projet éducatif reflète notre ADN et les valeurs que nous véhiculons. Il permet d'avoir un cadre qui associe à la fois pédagogie et divertissement.

NOS ENGAGEMENTS

DES ENFANTS ÉPANOUIS



Avec Vacances pour tous, plus on est différents, plus on rit ! On peut ainsi se révéler individuellement et s'épanouir collectivement dans le respect de l'autre. La diversité, la mixité, l'égalité garçons-filles sont les piliers de notre identité.

DES COLOS INCLUSIVES



Nous favorisons l'inclusion des enfants en situation de handicap et la mixité sociale, avec un accompagnement adapté et des activités aménagées.
Nos séjours sont proposés à un prix juste, accessibles au plus grand nombre, sans compromis sur la qualité.

UNE APPROCHE ÉCO-RESPONSABLE

Nous privilégions autant que possible les ressources locales, qu'elles soient alimentaires ou professionnelles, afin de soutenir l'économie de proximité.
Dans une démarche de transition écologique, nous mettons en place des critères d'écolabellisation intégrant des actions concrètes sur la gestion de l'eau, la réduction des déchets et le recours à une alimentation biologique.
Par ailleurs, les travaux d'amélioration menés progressivement contribuent à la réduction de notre empreinte carbone.

Ligue de l'enseignement – Vacances pour tous - 21 rue Saint-Fargeau – CS 72021-75989 PARIS CEDEX 20
Agréée DJEPVA par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative inscrite au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours
Certification d'Immatriculation Atout France (Article R. 211-21 du code du tourisme) : IM 075 100 379-Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n° 06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31 mai 1930
Séjour déclaré auprès des services de l'État – Éducation nationale, et spécifiquement auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)

LES ACTIVITÉS



6/8 jours

jUDO

Amoureux du tatami rejoins-nous pour une colonie entre judokas sympas !
Activités : Tu débutes ou tu cherches à te perfectionner ? Alors ce séjour est fait pour toi !
Rejoins notre dojo dans une ambiance sportive et détendue, avec notre entraîneur de judo professionnel ! Chaque jour durant 1h30, tu appréhenderas les techniques, les chutes contrôlées, les déplacements ou encore les immobilisations en toute sécurité.

Autour d'ateliers ludiques et de jeux, tu entreras au coeur de cet art martial et de ses valeurs : respect, amitié, courage, contrôle et honneur !
Piscine : 5 séances d'une heure (selon les conditions météorologiques).



ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES



Bubble foot

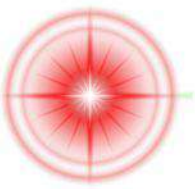

lasertag



Koh-Lanta



Grands jeux en forêt



Table de ping-pong



soirées variées



LA VIE EN COLLECTIVITÉ CHEZ NOUS



ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Le centre de vacances est un établissement permanent ouvert toute l'année, accueillant des séjours de vacances, mais aussi des classes de découverte agréées par le ministère de l'Education nationale.
Les jeunes sont ainsi accueillis par une équipe de professionnels, complétée par des animateurs diplômés BAFA sous la direction d'un directeur BAFD.



RESTAURATION

Les repas, préparés par l'équipe de cuisine du centre, sont équilibrés, variés et pris à heures régulières.
C'est un temps éducatif, durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout et mange suffisamment.
Un menu de substitution peut être proposé pour les enfants ayant des convictions religieuses ou philosophiques.



ALLERGIES

Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous vous le ferions savoir et nous serions contraints de ne pas accepter l'inscription de l'enfant.



LE LINGE

Merci de prévoir le linge en quantité suffisante pour la durée du séjour de votre enfant, et de le marquer d'une manière indélébile : un atout pour la valise du retour !



IMPORTANT !

Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait etre prise à son encontre, frais de retour à votre charge. Tout retour à domicile, hors décision médicale sera à votre charge, sans remboursement des jours non consommés. Toute consommation, détention ou incitation à l'usage de cigarettes, cigarettes électroniques ou tout autre produit assimilé est strictement interdite.



LA VIE EN COLLECTIVITÉ CHEZ NOUS



CONTACT AVEC LES ENFANTS

Un accès au blog **www.ondonnedesnouvelles.com** sera donné sur la convocation de départ. L'équipe du centre fera le maximum pour mettre à jour ce blog le plus souvent possible.
Ne soyez pas trop déçus si les nouvelles sont irrégulières ; c'est souvent le signe de vacances riches et actives pour vos enfants.
En cas d'urgence (pour des causes graves et réelles) vous pouvez joindre la direction des séjours au numéro 05 58 89 12 18



RÈGLES DE VIE EN COLLECTIVITÉ

À travers les activités proposées, les animateurs encourageront chaque enfant à développer : la prise de responsabilités, l'autonomie adaptée à ses capacités, le plaisir, ainsi que la découverte du milieu naturel et des traditions locales. Ils veilleront à organiser la vie quotidienne de manière à respecter les besoins individuels de chaque enfant : sommeil, alimentation et hygiène.

• La vie collective sera structurée pour respecter les rythmes et besoins spécifiques de chaque enfant.

• Les moments de lever, petit-déjeuner et coucher seront adaptés à chaque enfant de manière individualisée.

• Le linge n'est pas lavé sur place : merci de prévoir la quantité suffisante pour la durée du séjour et de marquer chaque vêtement au nom de l'enfant.

• Un assistant sanitaire diplômé assure le suivi de la santé de tous les participants, en collaboration avec le médecin référent du centre. Il est essentiel de veiller à ce que le dossier d'inscription soit complet, en particulier la section « renseignements médicaux », et que le certificat médical soit fourni, compte tenu de la pratique d'activités sportives.

• Concernant les moments de la vie quotidienne — lever, toilette, repas, courrier, argent de poche, linge — un adulte sera responsable d'un petit groupe de 8 à 10 enfants tout au long du séjour, afin de créer un environnement sécurisant et de permettre à chaque enfant de conserver ses repères. Cela est particulièrement crucial pour les plus jeunes, qui ont besoin de se sentir en sécurité.



UNE JOURNÉE TYPE

LE MATIN



Après un réveil en douceur et un bon petit déjeuner, une belle journée s'annonce. En attendant que tous les copains soient réveillés, des jeux calmes sont proposés par les animateurs.
Pour la toilette, les animateurs s'assurent que tous les enfants se brossent les dents.
La propreté, c'est important !

LES ACTIVITÉS



Le matin
Une fois la toilette effectuée, place aux premières activités de la journée : équitation, moto, quad, danse, tennis, football, skate, course d'orientation…
L'après-midi
En début d'après-midi, des temps calmes sont mis en place, adaptés à l'âge des participants (sieste pour les tout-petits, lecture, jeux, ping-pong).
Et c'est reparti pour les activités ! Sportives, artistiques ou culturelles, il y en a pour tous les goûts.
On se dépense et on s'amuse avant la pause goûter.
Tout au long du séjour, les jeunes peuvent s'exprimer et être force de proposition.

LE TEMPS DES REPAS



Composés de plats variés et équilibrés préparés avec soin, les repas ont lieu en présence des animateurs qui veillent à leur bon déroulement.
Du petit-déjeuner au dîner, l'assiette a du goût !

LA FIN DE JOURNÉE



Après une belle journée avec les copains et le repas du soir, les veillées sont adaptées à l'âge et à l'énergie des enfants. Les plus grands pourront participer à des activités pendant que les plus petits profiteront de moments de détente et de repos. Nous veillons à ce que le temps de sommeil nécessaire à chaque enfant soit respecté.
Et bien sûr, on n'oublie pas la toilette du soir !

PRÉPARER VOTRE SÉJOUR



Linge

Tout le linge doit être marqué au nom de l'enfant (marqueur indélébile ou bande cousue). Merci d'éviter les vêtements de valeur.



Argent de poche

La perte d'argent liquide amené par l'enfant n'est pas garantie par l'assurance. Une petite somme (5 à 20 €) est largement suffisante. Un système de banque est proposé aux enfants pour éviter toute perte.



Téléphone

Des créneaux horaires sont prévus pour permettre aux enfants de téléphoner à leur famille. Les téléphones portables, récupérés en début de séjour afin d'éviter les casses, vols et perturbations de la vie collective.



Objets de valeur

Il est déconseillé de prévoir des vêtements et objets de valeur.
Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès son constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.



Santé

N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistance sanitaire est en contact avec les services médicaux locaux.



Coutumes alimentaires

Elles sont respectées dans le cadre du principe de laïcité en centre de vacances. Des précautions spécifiques sont mises en place pour les allergies alimentaires, qui doivent être signalées avant le séjour.



Assurance

Tous nos séjours sont couverts par notre assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire). En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

ASSURANCE VOYAGE



Nom de l'assureur : MAIF — 200 avenue Salvador Allende, 79038 Niort Cedex 9
Souscripteur : Ligue de l'enseignement des Landes — 91 impasse Joliot Curie, 40280 Saint-Pierre-du-Mont
Références des contrats : n° de sociétaire 4824586A
• Contrat multirisque Raqvam Associations et Collectivités n° 4824586A > responsabilité civile organisateur et accueil de mineurs, indemnisation des dommages corporels, recours et protection juridique, assistance aux personnes.
• Attestation de responsabilité civile « agence de voyages » n° 4824586A > responsabilité civile professionnelle des organisateurs de voyages et de séjours (art. L.211-18 et R.211-35 à R.211-40 du code du tourisme).
Nature des garanties : responsabilité civile organisateur et accueil de mineurs, responsabilité civile « agence de voyages », individuelle accident corporel, recours et protection juridique, assistance aux personnes (rapatriement sanitaire).
Périmètre de validité : l'ensemble des séjours organisés au Domaine Equiland — 1205 route du Moulin, 40380 Cassen — ainsi que les activités et déplacements réalisés dans le cadre du séjour. Année d'assurance du 1er janvier au 31 décembre, renouvelable par tacite reconduction. Territorialité : en France et dans les autres pays du monde ; l'assistance aux personnes est accordée sans franchise kilométrique.
Procédure de déclaration : toute déclaration de sinistre corporel ou matériel doit être faite dans les 5 jours ouvrés suivant l'événement (30 jours en cas de catastrophe naturelle) auprès de la Ligue de l'enseignement des Landes – Service Vacances — Tél. 05 58 89 12 18 — contact@laligue40.fr.
Assistance 24h/24 et 7j/7 : depuis la France 0 800 875 875 — depuis l'étranger +33 5 49 774 778 — malentendants par SMS au 06 85 52 69 34.

NIVEAUX DE COUVERTURE / PLAFONDS PRINCIPAUX (par garantie)

Dans le cadre des garanties souscrites à leur profit par la Ligue de l'enseignement des Landes auprès de la MAIF, tous les participants à un séjour proposé par Vacances pour tous bénéficient gratuitement des garanties principales suivantes :

A. Responsabilité civile (dommages causés aux tiers) — tous dommages confondus : 30 000 000 €
- dommages corporels : 30 000 000 € ; dommages matériels et immatériels consécutifs : 15 000 000 €
- dommages immatériels non consécutifs : 50 000 € ; responsabilité civile « agence de voyages » : 5 000 000 € par sinistre
- responsabilité civile « produits », y compris intoxication alimentaire : 5 000 000 € par année d'assurance
- responsabilité civile liée aux maladies transmissibles : 2 000 000 €

B. Défense et recours
- défense pénale : 300 000 € ; recours et protection juridique : sans limitation de somme

C. Individuelle accident corporel (en complément de la Sécurité sociale et de votre mutuelle)
- frais médicaux, pharmaceutiques, chirurgicaux et de transport des blessés : 1 400 € (dont frais de lunetterie : 80 €)
- frais de recherche et de sauvetage de vies humaines : 7 700 € par victime
- capital proportionnel au taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique : jusqu'à 9 % : 6 100 € x taux ; de 10 à 19 % : 7 700 € x taux ; de 20 à 34 % : 13 000 € x taux ; de 35 à 49 % : 16 000 € x taux ; de 50 à 100 % : 23 000 € x taux (46 000 € x taux avec tierce personne)
- capital décès : 3 100 € ; aide à domicile à la suite d'un accident : 700 € (3 semaines maximum)

D. Assistance (prestations mises en œuvre par MAIF Assistance / IMA Assurances ou en accord préalable avec elle)
- rapatriement sanitaire : organisation et prise en charge du retour du participant à son domicile ou dans un hôpital adapté proche de son domicile en France, à la suite d'un accident ou d'une maladie dont le traitement sur place s'avère impossible ; rapatriement du corps : frais réels ;
- frais médicaux engagés à l'étranger, en complément des prestations dues par les organismes sociaux ;
- vol, perte ou destruction de papiers d'identité, de moyens de paiement ou de titres de transport : conseils sur les démarches et, contre reconnaissance de dette, avance des fonds nécessaires au retour au domicile.

Attention ! Chaque personne faisant l'objet d'un rapatriement sanitaire en avion doit obligatoirement être porteuse de l'original de sa carte nationale d'identité ou de son passeport.

E. Dommages aux biens personnels des participants
- vêtements et biens utilisés à l'occasion de l'activité assurée : 600 € ; vol d'objets dans (ou sur) un véhicule : 4 600 €
- les espèces (argent de poche) et les objets de valeur ne sont pas garantis.

Franchises principales
- responsabilité civile : néant ; dommages aux biens : 150 € ; vol : 10 % de l'indemnité (minimum 360 €, maximum 3 600 €) ; catastrophes naturelles : franchise légale.

Attention ! Les assurances exposées ci-dessus sont présentées à titre purement indicatif. Seules les conditions générales et particulières des garanties procurées par la MAIF, et que chaque participant peut réclamer, ont valeur contractuelle et engagent les parties.



DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Fiche de renseignement
- Informations sanitaires et médicales
- Autorisation et engagement
- Attestation de vaccination
- Attestation de sécurité sociale

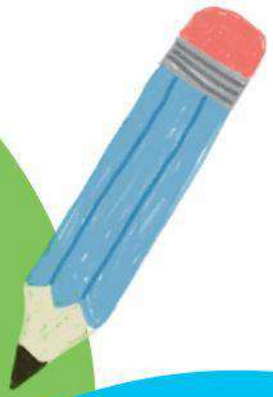

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Allergie alimentaire
- PAI si le jeune est en situation de handicap
- Allergie non alimentaire
- Fiche trousseau
- Ordonnance lunette /médicaments

Suivez-nous tous les jours
sur les réseaux sociaux

domaine.equiland

Rendez-vous sur l'espace client

Vous pouvez désormais remplir vos différents formulaires directement en ligne en vous rendant sur votre **espace client**.
Retrouvez toutes les informations nécessaires avant, pendant ou après le séjour dans notre guide pratique.



vacances POUR TOUS

FICHE TROUSSEAU

Nom et Prénom de l'enfant :

Séjour - date et lieu :

Il est recommandé que le linge et les vêtements soient **marqués avec le nom et prénom de l'enfant**.
Ce que l'enfant porte le jour du départ est compris dans la liste. La fiche trousseau doit être dans la valise.

À EMPORTER	QUANTITÉ CONSEILLÉE	RELEVÉ À LA MAISON	RELEVÉ AU DÉPART	OBSERVATIONS
POUR LE LIT				
DUVET	1			
Taie d'oreiller	1			
SOUS VETEMENTS				
Slip ou culotte	1 par jour + 2			
Paire de chaussettes	1 par jour + 2			
Pyjama	1 ou 2			
HAUTS				
T Shirt	1 par jour + 2			
Sweatshirt chaud	2			
Manteau imperméable	1			
BAS				
Pantalon de sport	2			
Pantalon (usagé, pour la pratique de l'activité)	1 ou 2			
Shorts	1 ou plus (selon météo)			
CHAUSSURES				
Baskets (usagées, pour la pratique de l'activité)	2			
Chaussons ou claquettes	1			
AFFAIRES DE TOILETTES				
Serviette de toilette	1			
Trousse de toilette	1			
INDISPENSABLES				
Gourde	1			
Casquette ou chapeau	1			
Piscine : Crème solaire - Serviette de bain - Maillot de Bain	1			
SPECIAL MOTO / QUAD				
Pantalon usagé	1 ou 2			
Kway ou manteau IMPERMEABLE	1			
T Shirt ou sweat à MANCHES LONGUES	1 ou 2			
Chaussettes HAUTES (montantes)	1 par jour			
Chaussures montantes ou baskets usagées	1			
SPECIAL EQUITATION				
Collant ou pantalon usagé	1 ou 2			
Bottes ou baskets usagées	1			
Chaussettes HAUTES (montantes)	1 par jour			
AUTRES ACTIVITES				
Crampons (facultatif, séjour football)	1			
Veste de Judo (séjour judo)				

Attention : les enfants sont en colo et risquent de perdre ou égarer des affaires, c'est l'apprentissage de l'autonomie… Il faut s'y préparer. Même si nos équipes feront leur maximum, nous vous déconseillons donc d'emmener des vêtements ou objets de valeur.
À la fin du séjour, toutes affaires non réclamées durant le mois suivant seront données à des associations caritatives.